



**ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS
POUR CARDIAQUES a.s.b.l**

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

Remarque préliminaire

L'Assemblée Générale Ordinaire 2025 (AGO) s'est tenue le 31 mars 2025 à 19h00 au CHL à Luxembourg. Chaque membre et encadrant a reçu une invitation. Au total, 54 personnes étaient présentes.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Allocution du président de l'ALGSC
2. Rapport des activités par la secrétaire générale
3. Rapport financier du trésorier
4. Cotisations pour les exercices 2025 et 2026
5. Rapport des réviseurs de caisse
6. Décharge à donner au trésorier
7. Rapport des responsables de section
8. Modification
 - du dossier d'inscription
 - du règlement général
9. Décharge à donner au conseil d'administration de l'ALGSC
10. Ratification d'un administrateur coopté par le conseil d'administration : Dr Jeff Thiel
11. Élections partielles des membres du conseil d'administration
 - Démission : Dr Claude Blasen
 - Appel à candidatures
 - Renouvellement des mandats : Jérôme Camerlynck; Patrick Feiereisen, Alfred Remesch, Nadine Everling
12. Élections de 3 membres réviseurs de caisse
13. Divers

Les membres du comité d'administration (« CA ») : Alfred Remesch (président d'honneur), Dr Jeff Thiel (cardiologue section Nord), Claude Vandivinit et Patrick Feiereisen étaient excusés.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

1. Allocution du président

Le Président René Recking – par vidéo conférence - souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il annonce ensuite avoir décidé de mettre fin à sa présidence de l'ALGSC après 10 ans, pour des raisons personnelles et de santé. A cette occasion, il revient sur les évolutions de l'association au cours de ces 10 dernières années. Puis il rend hommage et remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont fait fonctionner l'association pendant ces 10 ans.

Le Président remercie également tous les organismes qui ont soutenu notre association au courant de l'année 2024, soit financièrement, soit par la mise à disposition de locaux et notamment, le Dr Martine Goergen pour avoir permis d'organiser cette assemblée générale au CHL.

Une minute de silence est respectée en l'honneur des défunts.

Ensuite, il cède la parole à la secrétaire générale, Nadine Everling qui présente le rapport d'activités.

2. Rapport des activités

Dans son rapport, Nadine Everling rappelle tout d'abord que la précédente Assemblée Générale s'est tenue le 25 mars 2024 au CHEM.

L'ALGSC a participé :

- A l'inauguration du premier parcours-santé à Walferdange le 17 juin 2024 ;
- Aux Jeux Olympiques de Paris en juin 2024 ;
- A la journée du cœur le 28 septembre à Luxembourg ;
- Au village du bus du cœur des femmes du 23 au 25 octobre 2024.

L'ALGSC a également été représentation au Centre de Réhabilitation du Château de Colpach le 25 septembre 2024.

Nadine Everling précise ensuite que le CA s'est réuni à 3 reprises en 2024 pour assurer le bon fonctionnement de l'association.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

L'ALGSC, en tant que membre de la Fédération Luxembourgeoise des Associations de Sport de Santé (FLASS) et de la Fédération des Acteurs du secteur Social au Luxembourg (FEDAS), a participé aux assemblées générales de ces deux fédérations.

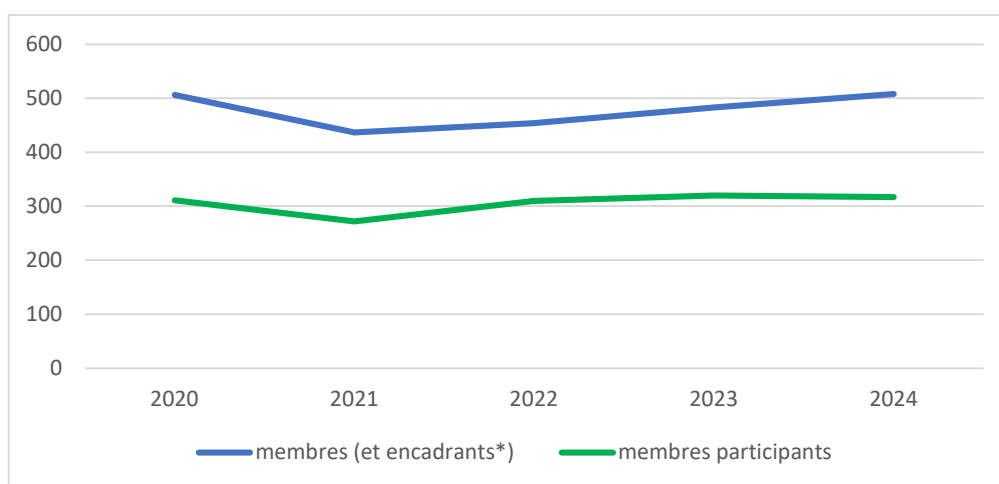
Enfin, Danielle Keup présente la coopération de l'ALGSC avec la LUNEX (établissement d'enseignement supérieur spécialisé - reconnu par l'État - dans le domaine du sport et de la santé). Plusieurs membres de l'ALGSC étaient présents dans les locaux de la LUNEX en février 2024. Durant ces journées, les étudiants en kinésithérapie ont pu exercer leurs connaissances sur des « vrais » patients cardiaques. Les étudiants ont mené une anamnèse, pris la tension et le pouls et conclu avec un test d'effort physique.

Différentes photos-souvenirs de ces événements ont été projetées.

Statistiques

Evolution du nombre total de membres et de membres participants :

	2020	2021	2022	2023	2024
Membres (et encadrants*)	506	437	454	483	508
Membres participants	311	272	310	320	317



** en partie inclus à partir de 2024*



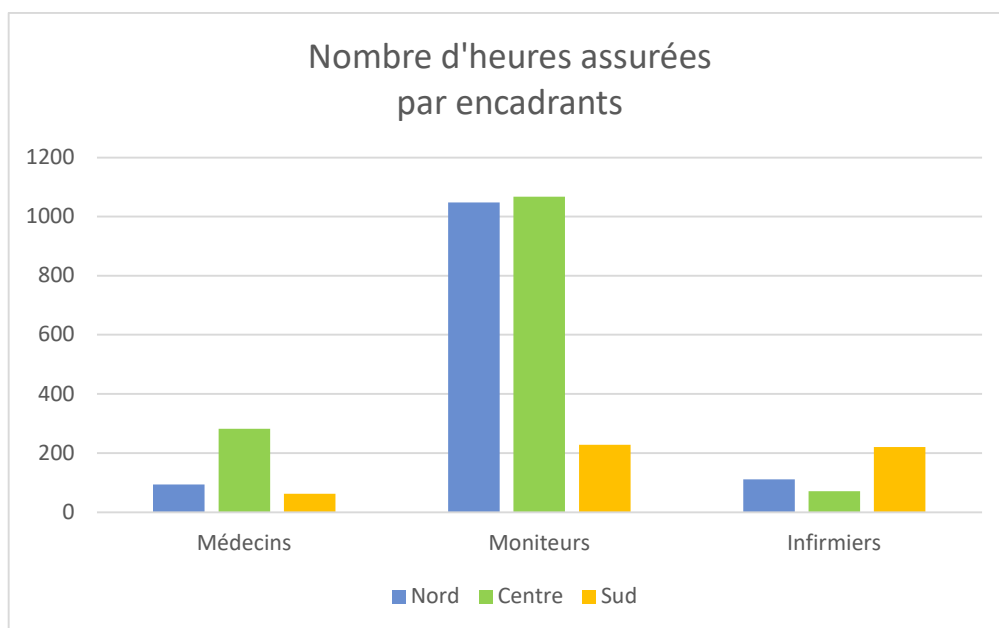
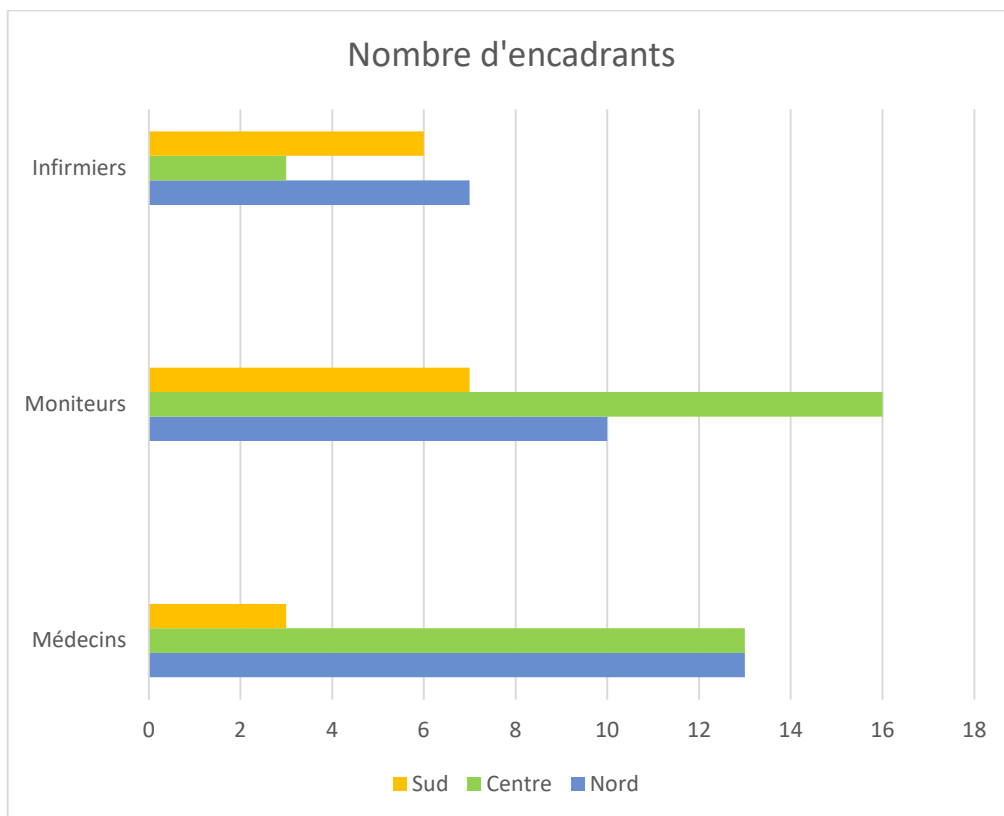
ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815

Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG

Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

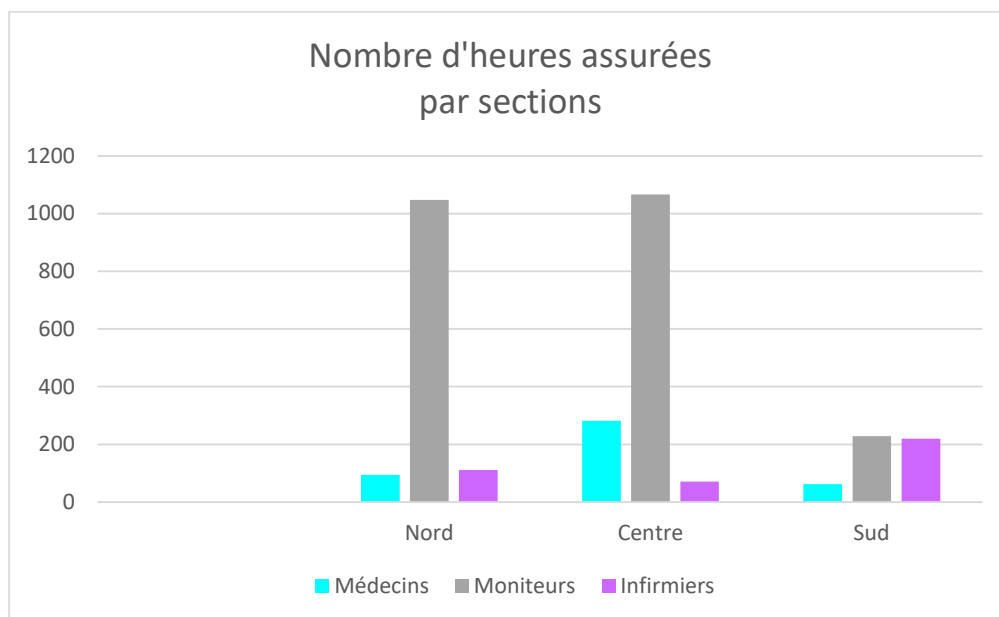
Encadrement :





ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg



Dons 2024

Nadine Everling adresse les remerciements de l'association pour les dons privés reçus en 2024 en hommage à Sylvie SCHMIDT, Thérèse FOHL-LANG et Jos ANTONY pour un total de 27.040€.

Professionnalisation de l'association

Nadine Everling présente ensuite brièvement la Loi du 7 août 2023 sur les Asbl et les fondations et explique ses conséquences sur l'association et notamment :

- La modification des statuts (une AGE sera convoquée à cet effet) ;
- La mise en place d'un contrat de prestation de services avec les différents encadrants ;
- La mise en place de la facturation électronique.

Une nouvelle responsable administrative, Virginie Toth, a été recrutée à mi-temps depuis le 1^{er} novembre 2024 pour soutenir l'association et ses nouvelles obligations.

3. Rapport financier

Nadine Everling donne ensuite la parole au trésorier, Dirk Dreisbach, qui présente son rapport financier.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

Tout d'abord, il revient sur l'exercice 2023 dont les comptes présentés lors de l'Assemblée Générale précédente nécessitent une modification. En effet, le remboursement du solde Misa concernant le décompte du budget 2021 (pour 20.228.48€) a été inclut dans les dépenses 2023. Cependant, il ne s'agissait que d'un mouvement de trésorerie et non pas d'une charge.

Ainsi, le montant total des dépenses 2023 se montait à 510.010,09€ et le résultat 2023 était finalement positif pour 658.65€.

Pour 2024

Concernant les recettes prévues par la Convention avec le ministère de la Santé, il précise que ce montant était de 126,892€. Il ajoute que le Ministère a versé le montant de la convention FLASS 2024 sur les comptes de l'ALGSC pour 774.663,66€.

RECETTES	
Convention MISA	126.891,94 €
Remboursement MISA 2023	6.040,99 €
Convention FLASS	774.663,66 €
Cotisations + dons (13.950 + 27.040)	40.990,00 €
Participations	14.800,00 €
Intérêts	3.823,59 €
Subsides communales	30,00 €
	967.240,18 €
 Recettes hors FLASS	 192.576,52 €

Il présente ensuite les détails des dépenses dont le montant total était de 596.246.71 €.

La partie importante des dépenses est relatives aux indemnités pour les cours qui sont organisés reprenant la répartition entre l'ALGSC et la FLASS.

En effet, au cours de 2024, l'ALGSC a payé 500.685,46€ de frais pour le compte de la FLASS. Cette somme a été déduite du montant reçu par l'ALGSC au titre de la convention FLASS 2024. Ainsi, le solde pour 273.978,21€ devra être restitué à la FLASS.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

DÉPENSES

Indemnités ALGSC (cours et admin)	173.917,50 €
Autres frais payés pour le compte de la FLASS	326.767,96 €
Frais de personnel	53.891,23 €
Loyers + frais	12.868,37 €
Piscine Colmar-Berg	1.751,00 €
Matériel médical et sportif	3.543,14 €
Frais de route et de réunions	620,90 €
Publicité (annonces / AG + flyers)	2.709,26 €
Frais (bureau + bancaires + postaux + tél + RCS)	3.553,73 €
Assurances (immeuble + rc asbl)	1.239,38 €
Entretien installations informatiques	10.282,37 €
Divers (non éligibles MISA)	1.669,85 €
Frais comptables	3.332,02 €
Overhead du à d'autres organismes (FLASS)	100,00 €
	596.246,71 €

Dépenses hors FLASS 95.561,25 €

Trop perçu MISA - à rembourser au M3S	47.830,54 €
Trop perçu FLASS - à rembourser	273.978,21 €

RESULTAT 2024	49.184,73 €
----------------------	--------------------

Le bilan de l'exercice 2024 se solde donc par un profit de 49.184.73€.

Les comptes bancaires présentent un solde positif de EUR 655.676,94 €. Cependant, certaines sommes devront être remboursées au Ministère (trop perçus) et à la FLASS. Par ailleurs, des dettes à court terme ont également été enregistrées (CCSS et cours du T4 2024). Ainsi, les avoirs de l'ALGSC au 31/12/2024 s'élèvent à 147.516,67€.

	CCP	CCRA EPA	CCRA COU	TOTAL
EXTRAITS AU 31 /12/2024	9.075,36 €	646.059,98 €	541,60 €	655.676,94 €
AJUSTEMENT PROJET FLASS	774.663,66 - 173.917,50 - 329.720,33			-273.978,21 €
AJUSTEMENT MISA 2023 - reporté				-86.968,94 €
AJUSTEMENT MISA 2024	126.891,94 - 93.891,40 + 14,830			-47.830,54 €
Dettes à court terme (cours de T4/2024, CCSS,...)				-99.382,59 €
Avoirs				147.516,67 €

Enfin, le trésorier présente les budget 2025 et 2026.

Il rappelle que le Ministère a séparé les 2 conventions afin d'en avoir une pour l'ALGSC et une pour la FLASS. Les indemnités pour les cours d'activités sportives sont incluses dans la convention de la FLASS.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

	2025	2026
DEPENSES		
Frais de personnel (conventionné)	76.455	68.332
Honoraires (réviseur, notaire, avocat,...)	12.500	12.763
Frais administratifs (bureau, IT, poste,...)	27.497	33.019
Achat de matériels (défi, trousse de secours, équipements,...)	7.231	23.868
Frais immobiliers (loyers, assurances, entretien)	20.524	20.913
Divers (FLASS, formations,...)	3.783	3.854
Dépenses exceptionnelles (non MISA)	-	-
TOTAL DES DEPENSES	147.989	162.750
RECETTES		
Cotisations (30€)	15.240	15.240
Participation des personnes prises en charge (50€)	15.850	15.850
Dons	-	-
Convention MISA	147.989	162.750
Reduction de la participation de l'Etat	- 15.850	- 15.850
TOTAL DES RECETTES	163.229	177.990
SOLDE	15.240	15.240

Ces budgets sont adoptés à l'unanimité.

4. Cotisations pour les exercices 2025 et 2026

Le trésorier propose de maintenir le montant des cotisations et de la participation aux activités physiques respectivement à 30€ et 50€ pour les années 2025 et 2026.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport des réviseurs de caisse

Au nom des réviseurs de caisse, Hubert Wengler, Edmond Schroeder et lui-même, Guy Maillet, certifie à l'assemblée une tenue exemplaire des comptes de l'association et propose à l'assemblée de donner décharge au trésorier.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

6. Décharge à donner au trésorier

La décharge est accordée à l'unanimité.

7. Rapports des cardiologues responsables de section

Section NORD

Pour la section Nord et en l'absence du Dr Thiel, c'est Jérôme Camerlynck qui dresse le bilan de l'année 2024 et présente les chiffres suivants :

Activité	Heures	Participation
Aquagym	162	2.544
Gymnastique Musique	39	416
Gymnastique	98	673
Gymnastique préventive	50	306
Marche	100	690
Marche Nordique	153	586
Musculation	81	628
Spinning	40	104
TOTAL	723	5.947

Au nom du CA, Nadine Everling remercie le Dr Blasen pour ses années passées au sein du conseil d'administration de l'association et en tant que cardiologue responsable de la section Nord et souhaite la bienvenue à son remplaçant, le Dr Thiel.

Section CENTRE

Pour la section Centre, le Dr Delagardelle, cardiologue, remercie les encadrants pour leur engagement et leur professionnalisme.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

Puis c'est Martine Ourth qui dresse le bilan de l'année 2024 en présentant les chiffres suivants :

Activité	Heures	Participation
Aquagym	64,5	799
Gymnastique	67,5	591
Marche	145,5	499
Marche Nordique	153	535
Natation	64,5	667
SBSB	67,5	232
TOTAL	562,5	3.323

Section SUD

Pour la section Sud, Le Dr Darche, cardiologue, remercie à son tour les encadrants pour leur engagement et leur professionnalisme.

Puis Nadine Everling dresse le bilan de l'année 2024 en présentant les chiffres suivants :

Activité	Heures	Participation
Gymnastique Sud	62	173
Marche Nordique Sud	46,5	162
Natation Sud	66,5	760
TOTAL	175	1.095

Autres activités

Activité	Heures	Participation
Cyclisme	72	122
Gymnastique Online	48	232



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

8. Modification

Du dossier d'inscription

Virginie Toth rappelle que le dossier d'inscription actuel nécessite que les membres remettent – au moment de leur inscription – un dossier médical récent ne dépassant pas 3 mois et comportant notamment :

- un examen cardiologique avec rapport écrit récent
- une épreuve d'effort graduée réalisée selon les recommandations de l'OMS
- un examen de la fonction ventriculaire (écho-cardiographique, angiographique, scintigraphique ou par résonnance magnétique)

Ainsi, il est proposé à l'Assemblée Générale de simplifier ce dossier d'inscription en remplaçant le dossier médical par un certificat médical annuel qui serait :

- un formulaire type mis à disposition par l'ALGSC ;
- complété par un médecin (traitant ou cardiologue) ;
- remis chaque année à l'ALGSC.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Du règlement général

Virginie Toth explique que pour pouvoir implémenter la modification du dossier d'inscription en remplaçant le dossier médical par un certificat médical annuel, le règlement général doit être modifié.

Il est donc proposé les modifications suivantes (ajouts en bleu, retraits en rouge) :

« La qualité de membre usager est attribuée aux membres actifs ~~des deux sexes~~, porteurs d'une affection cardio-vasculaire ou reconnus « personne à risque » par un ~~médecin~~ **ayant complété le certificat médical annuel dont le modèle est mis à disposition par l'ALGSC.** ~~un cardiologue, sur avis écrit d'un médecin traitant (médecin généraliste, médecin interniste, médecin spécialiste en cardiologie) pris sur base d'un dossier médical récent ne dépassant pas 3 mois et comportant notamment :~~

- ~~1. un examen cardiologique avec rapport écrit récent ;~~
- ~~2. une épreuve d'effort graduée réalisée selon les recommandations de l'OMS ;~~
- ~~3. un examen de la fonction ventriculaire (écho-cardiographique, angiographique, scintigraphique ou par résonnance magnétique).~~



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

Ce ~~dossier~~ **certificat médical annuel** doit être soumis pour accord au médecin cardiologue responsable du groupe régional. En outre, l'intéressé doit avoir **complété le formulaire d'inscription et** réglé la cotisation annuelle telle que fixée par l'assemblée générale de l'association, ainsi que la participation aux frais des séances sportives fixés par le conseil d'administration. »

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

9. Décharge à donner au conseil d'administration

La décharge est donnée au CA à l'unanimité des membres présents à l'assemblée.

10. Ratification d'un administrateur coopté par le conseil d'administration

A la suite de la démission du Docteur Claude Blasen, le Dr Jeff Thiel a été coopté par la CA.

L'assemblée approuve la cooptation du Dr Thiel à l'unanimité.

11. Élections partielles des membres du conseil d'administration

Le Dr Hilde Urhausen et René Recking n'ont pas demandé que leur mandat soit renouvelé.

En conséquence, seuls les mandats des personnes suivantes venant à échéance sont à renouveler : Jérôme Camerlynck, Dr Patrick Feiereisen, Alfred Remesch, Nadine Everling.

Le renouvellement de leur mandat est accepté à l'unanimité des personnes présentes à l'assemblée.

Un appel à candidature a été lancé – sans succès - pour avoir des nouveaux membres dans le CA.

Les membres sortants sont chaleureusement remerciés et félicités par le CA qui attribue le titre de président d'honneur à René Recking pour souligner son engagement hors pair tout au long de ces années pour l'association.



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE DES GROUPES SPORTIFS POUR CARDIAQUES a.s.b.l

Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg : No F4815
Siège : 4, rue Barblé, L-1210 LUXEMBOURG
Boîte postale 1366, L-1013 Luxembourg

12. Élections des 3 membres réviseurs de caisse

Le mandat des 3 réviseurs de caisse est renouvelé et accepté à l'unanimité.

13. Divers

Communication

L'ALGSC souhaite améliorer son identité visuelle et développer une campagne publicitaire (notamment par la modernisation de son logo, la création et la diffusion d'affiches et de flyers) autour de plusieurs axes :

- sensibiliser davantage la population quant à la nécessité d'activités physiques notamment adaptées aux problèmes cardiaques ;
- faire mieux connaître la panoplie d'activités physiques thérapeutiques proposées par l'association ;
- intéresser de nouveaux membres à pratiquer une activité physique régulière et adaptée à leurs capacités ;
- et enfin, intéresser de nouveaux membres à encadrer ces activités.

Afin d'avoir une approche globale et pertinente, l'ALGSC se fera accompagner par une agence de communication.

Carnet de patient

L'ALGSC souhaite mettre en place un carnet de patient - dont le patient est responsable – pour documenter les valeurs de la tension artérielle, du pouls et de la saturation en O². Par ailleurs, ce carnet permettrait une meilleure utilisation de ces paramètres en étant présenté au cardiologue et/ ou médecin de famille traitant.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et en l'absence de question, Nadine Everling clôture l'Assemblée Générale à 20h00 et invite les membres présents à un verre de l'amitié.